

Questions orales

PERSPECTIVES-JEUNESSE

LE PROJET D'ABANDON DE CERTAINS PROGRAMMES—
DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État et a trait à la motion que j'ai présentée en conformité de l'article 43 du Règlement. J'aimerais demander au ministre s'il songe à faire une déclaration préliminaire pour donner les raisons pour lesquelles son ministère a abandonné les programmes de jeunesse.

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, mon ministère n'a pas abandonné ses programmes de jeunesse, et le député le sait. Je crois que ce qu'il veut réellement savoir, c'est quand sera faite une déclaration sur le programme d'emploi d'été des étudiants. Elle se fera en janvier, je pense.

M. Rose: Étant donné qu'après deux ans il n'y a pas eu de rapport sur les affaires de la jeunesse et que le programme de Perspectives-Jeunesse est sur le point de passer au ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, et qu'ainsi le ministère n'a plus de politique ou de programmes pour la jeunesse, le ministre aurait-il l'obligeance de dire si les problèmes à cet égard sont dus à des luttes intestines au sein de son ministère, à l'incompétence du ministre, ou aux deux?

M. l'Orateur: A l'ordre.

Une voix: Battez-vous encore votre femme?

M. l'Orateur: A l'ordre. Une question posée en ces termes n'est évidemment pas recevable.

* * *

LES FINANCES

LA RÉFORME MONÉTAIRE ET LA LUTTE CONTRE
L'INFLATION—DEMANDE DE RAPPORT SUR LES TRAVAUX
DU COMITÉ DES VINGT

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Serait-il disposé à faire une déclaration à la Chambre la semaine prochaine sur les progrès ou l'absence de progrès accomplis par le comité des Vingt qui s'occupe de la réforme monétaire internationale? Il s'agit d'un problème qui se pose depuis longtemps et le ministre a été bien silencieux à ce sujet. De plus, voudrait-il s'enquérir des efforts déployés en ce moment en ce qui a trait à la Banque mondiale ainsi que des nouvelles formules déflationnistes autres que les taux d'intérêt extraordinairement élevés, car au Canada, comme vous le savez, nous avons eu une nouvelle augmentation du taux d'intérêt privilégié?

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de la dernière partie de la question, j'ai fait ressortir ce point à la dernière réunion tenue à Nairobi: l'effet que produit le taux d'intérêt élevé des grands pays industrialisés sur les autres pays. L'honorable représentant s'en souvient sans doute, à mon retour de cette réunion, j'ai présenté un rapport à la Chambre. La prochaine réunion du Groupe des Vingt aura lieu à Rome les 17 et 18 janvier, et le moment propice pour présenter un rapport à la Chambre serait, je pense, à la première occasion qui me sera offerte après cette date.

[M. Macdonald (Rosedale).]

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA POLITIQUE CANADIENNE À L'ÉGARD D'ISRAËL ET DES
ÉTATS ARABES

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Étant donné que tous les pays du Commonwealth, à l'exception du Canada, ont déjà rejeté les prétentions d'Israël au sujet de l'occupation des territoires arabes acquis par la force, l'honorable ministre peut-il dire s'il a l'intention de mettre bientôt la politique du Canada en accord avec celle des autres pays du Commonwealth?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, comme je le disais à la Chambre hier, j'ai exposé à la Chambre le 16 octobre la politique du Canada à l'égard du conflit au Moyen-Orient et je n'ai pas l'intention de la modifier.

* * *

[Français]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

ON DEMANDE L'ABOLITION DE LA TAXE DE VENTE SUR LE
BOIS DE CHAUFFAGE

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Il disait, comme en fait foi la page 8670 du compte rendu officiel des *Débats*, en réponse à la question posée mercredi dernier par l'honorable député de Central Nova, que si les citoyens de la province de Québec et des autres provinces de l'Est du Canada estiment que le coût de l'huile est trop élevé, ils devraient cesser d'en acheter. Monsieur l'Orateur, le très honorable premier ministre va-t-il en conséquence suggérer à l'honorable ministre des Finances d'abolir la taxe de vente sur le bois de chauffage?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, le député a certainement mal compris la réponse, de même que la question. La question était la suivante: Qu'est-ce que le gouvernement fera pour empêcher que les prix du pétrole d'outre-mer soient si élevés? J'ai alors répondu que nous ne pouvions rien faire pour empêcher que les pays arabes et le Venezuela nous vendent le pétrole aux prix qu'ils jugent bon. Quant aux instances du député, je les porterai à l'ordre du jour des discussions que nous aurons avec les provinces de l'Est et, je répète, la formule de péréquation va considérablement aider les provinces. Elles pourront également tirer bénéfice de l'impôt sur le revenu sur les nouvelles allocations familiales, et je pense qu'elles s'enrichiront alors d'environ 125 millions de dollars.

Alors, monsieur le président, j'invite le député à songer davantage aux contribuables fédéraux, et à ne pas toujours chercher à mettre le fardeau des provinces sur le dos de ces derniers...

M. l'Orateur: A l'ordre.